

CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM LASSAY LES CHATEAUX 20 PLACE DU 8 MAI 1945 BP 15 53110 LASSAY LES CHATEAUX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	M MILLET Anthony
Nombre de parts	5000
Adresse de l'associé gérant	6 la Haute Hubelière 53300 CHANTRIGNE
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Lassay Les Chateaux le 31 octobre 2024


Caisse de Crédit Mutuel
DE LASSAY LES CHATEAUX

20 Place du 8 Mai 1945 - 53110 LASSAY les CHATEAUX
☎ 0 820 822 188 (Service 0,12 € TTC/mn+ Prix Appel)
Fax 02 43 30 47 59 - Laval 786 248 757

JST08

